

La Direction des Milieux d'Accueil 0-3

La Direction assure la gestion des milieux d'accueil de 0 à 3 ans, qu'ils soient de type collectif ou familial, subventionné (1) ou non subventionné (2) par l'Office, ainsi que des services d'accueil spécialisés (3).

Elle est organisée en 3 services (Administration et Communication, Subsidés et Milieux d'Accueil Non Subventionnés (MANS), épaulés par des Cellules transversales (juridique – administratif – inspection et comptable).

La Direction a pour principales missions de :

- gérer les demandes de création de places subventionnées dans le cadre de programmations, en concertation avec le Ministre de tutelle ;
- assurer le suivi des projets depuis l'appel à projets jusqu'à la subvention des places créées ;
- assurer la gestion administrative et le subventionnement des milieux d'accueil subventionnés, ainsi que des SASPE ;
- soutenir la création de milieux d'accueil non subventionnés et organiser leur accompagnement.

En collaboration avec d'autres Directions ou Services, elle :

- veille au respect des diverses conditions d'autorisation, d'agrément et de subvention des milieux d'accueil, tout au long de leur vie ;
- calcule et verse des subsides de fonctionnement (pour le personnel et les présences des enfants) aux milieux d'accueil qui peuvent en bénéficier ;
- assure le suivi des plaintes relatives au secteur ;
- participe à l'analyse des différentes conditions d'autorisation, d'agrément et de subvention, en vue d'améliorer les conditions de fonctionnement des milieux d'accueil et d'augmenter le nombre de places d'accueil en Communauté française ;
- répond aux demandes d'informations émanant du public, de partenaires ou d'organismes divers ;
- conçoit et réalise des publications, des modèles et des outils de travail, en lien notamment avec le Code de qualité ;
- ...

(1) Milieux d'accueil de type crèche, préguardiennat, MCAE et service d'accueillants conventionnés
(2) Milieux d'accueil de type maison d'enfants, halte accueil et accueillant autonome
(3) Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance (SASPE)



> Contacts:

- **Direction**
Cellules transversales (Juridique-Administratif-Inspection Comptable)
Secrétariat : Laurence PIQUE – 02/542.15.96
Inspection comptable (permanence le vendredi) : 02/542.12.13 ou 328 ou 524 ou 547
Responsable : Eddy GILSON
Courriel : milac@one.be
- **Service Administration et Communication**
Secrétariat: Najad JERROUDI - 02/542.15.80
Responsable: Bernard GEERTS
Courriel: milac@one.be
- **Service Subsidés**
Responsable: Marc FRANKEN - 02/542.15.80
Courriel: milac@one.be
- **Service MANS**
Secrétariat: Noémie DUBOIS - 02/542.12.48
Responsable: Anne BOCKSTAEL
Développement: Sylvie LEMAIRE
Courriel: milac@one.be